

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Intitulé	Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres de la CSSCT
Code formation	CSSCT-5J
Durée	5 jours – 35 heures
Modalité	Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public concerné	Membres de la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) – Formation obligatoire prévue par l'article L.2315-18 du Code du travail. Ouverte également aux membres du CSE exerçant des missions SSCT et aux représentants de proximité.
Prérequis	Aucun prérequis spécifique

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ▶ Identifier leurs missions, prérogatives et responsabilités en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ▶ Comprendre le fonctionnement du CSE et de la CSSCT dans le domaine de la prévention des risques professionnels
- ▶ Détecter les situations dangereuses et analyser les conditions de travail
- ▶ Participer à l'évaluation des risques professionnels et à la mise à jour du DUERP
- ▶ Réaliser des visites d'inspection et des enquêtes à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- ▶ Utiliser les principales méthodes d'analyse des risques et des accidents (travail réel, arbre des causes, 5M, ITAMAMI...)
- ▶ Élaborer et suivre un plan d'actions de prévention adapté aux risques identifiés
- ▶ Contribuer à l'amélioration durable des conditions de travail, de la santé et de la sécurité des salariés

2. PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1 — Le rôle du CSE/CSSCT dans la prévention des risques professionnels

- ▶ Présentation de la formation, attentes des participants et positionnement
- ▶ Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la prévention
- ▶ Les missions du CSE et de la CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ▶ Les droits, moyens d'action et responsabilités des représentants du personnel
- ▶ Les acteurs internes et externes de la prévention
- ▶ Travail réel, travail prescrit et facteurs organisationnels
- ▶ Développer une posture d'écoute, de dialogue et de prévention

JOUR 2 — Identifier, évaluer et analyser les risques professionnels

- Les notions de danger, risque, exposition, dommage et criticité
- Les principes généraux de prévention

Les principales familles de risques professionnels :

- Risques mécaniques
 - Manutentions et TMS
 - Risques chimiques
 - Risques biologiques
 - Risques électriques
 - Incendie et explosion
 - Bruit, vibrations et ambiances physiques
 - Travail sur écran
 - Circulation et déplacements
 - Risques psychosociaux
-
- Observer une situation de travail et analyser le travail réel
 - Préparer et réaliser une visite d'inspection
 - Participer à l'évaluation des risques professionnels et au DUERP

JOUR 3 — Enquêter et analyser les accidents du travail

- Définition des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles
- Les mécanismes de survenue des accidents
- Le rôle du CSE/CSSCT dans l'analyse des accidents
- Recueillir les faits et conduire des entretiens
- Différencier faits, jugements et interprétations

Les méthodes d'analyse :

- Arbre des causes
 - Méthode des 5M
 - Méthode ITAMAMI
-
- Élaborer un arbre des causes
 - Déterminer les causes profondes
 - Construire un plan d'actions de prévention

JOUR 4 — Construire et piloter une démarche de prévention

- Transformer les constats en actions de prévention
- Élaborer des mesures organisationnelles, techniques et humaines
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour du DUERP
- Comprendre le PAPRI Pact et son suivi
- Prioriser les actions de prévention
- Suivre l'efficacité des mesures mises en œuvre
- Présenter et argumenter des propositions en réunion du CSE/CSSCT
- Développer une culture de prévention durable

JOUR 5 — Prévenir les risques spécifiques et agir durablement

- Les risques spécifiques selon les secteurs d'activité
- Les risques psychosociaux (RPS), la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et les facteurs organisationnels

- ▶ Les registres, vérifications périodiques et documents obligatoires

Mise en situation globale :

- ▶ Observation
 - ▶ Analyse des risques
 - ▶ Enquête
 - ▶ DUERP
 - ▶ Arbre des causes
 - ▶ Plan d'actions
 - ▶ Simulation de réunion CSE/CSSCT
-
- ▶ Évaluation finale des acquis
 - ▶ Bilan de la formation

3. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation privilégie une pédagogie active alternant :

- ▶ Apports théoriques
- ▶ Études de cas
- ▶ Exercices pratiques
- ▶ Analyses de situations de travail
- ▶ Travaux de groupe
- ▶ Mises en situation professionnelles
- ▶ Simulations d'enquête et de réunions
- ▶ Analyses documentaires
- ▶ Exploitation de vidéos pédagogiques
- ▶ Quiz interactifs
- ▶ Échanges d'expériences

Les études de cas et les mises en situation sont adaptées au secteur d'activité, aux risques de l'entreprise, à sa taille, à son organisation ainsi qu'à la présence ou non d'une CSSCT.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de :

- ▶ Un positionnement initial
- ▶ Quiz pédagogiques
- ▶ Exercices pratiques
- ▶ Études de cas
- ▶ Mises en situation
- ▶ Restitutions collectives
- ▶ Une évaluation finale des connaissances et compétences

5. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ▶ Support pédagogique remis aux participants
- ▶ Études de cas et documents professionnels
- ▶ Grilles d'analyse
- ▶ Modèles de DUERP, PAPRIACT et documents CSE/CSSCT
- ▶ Supports vidéo

- Paperboard, vidéoprojecteur et outils collaboratifs

6. ACCESSIBILITÉ – HANDICAP

CHIFAA s'engage à étudier toute demande d'adaptation pédagogique, technique ou organisationnelle permettant l'accès à la formation aux personnes en situation de handicap. Contacter CHIFAA avant l'inscription afin d'étudier ensemble les solutions adaptées. Référent handicap : Driss REZZOUM – driss.rezzoum@chifaa.fr

7. VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat de réalisation est remis à chaque participant à l'issue de la formation.

CONTACT ET INFORMATIONS

E-mail	contact.site@chifaa.fr
Site	www.chifaa.fr
Adresse	7 allée de Chartres – 33000 Bordeaux